

## **Jean-Luc Pignol réélu président de l'Interprofession des Appellations Cidricoles (IDAC)**

A l'issue de l'assemblée plénière de [l'Interprofession des Appellations Cidricoles](#) (IDAC) qui s'est tenue le 8 septembre à Caen, Jean-Luc Pignol, directeur commercial des distilleries Busnel et Préaux, a été réélu président de l'interprofession qui fédère les différentes appellations cidricoles d'origine contrôlée et protégée (Calvados, Pommeau, cidres et poiré).

Michel Legallois, propriétaire exploitant du Domaine de la Sapinière, a été réélu vice-président.

Reconduit pour deux ans, ce tandem souhaite pérenniser les efforts engagés par l'ensemble des opérateurs pour intensifier la promotion des catégories de produits, notamment sur le volet export.

*« Ce deuxième mandat va nous permettre de poursuivre et d'asseoir encore un peu plus notre bonne dynamique collective, sur le marché intérieur d'abord, mais aussi et surtout à l'international, notamment aux États-Unis »,* a déclaré Jean-Luc Pignol à l'issue de l'assemblée.



*Jean-Luc Pignol, président de l'IDAC*



*Michel Legallois, vice-président de l'IDAC*

Photos HD disponibles > <https://we.tl/t-dKZOt95BZP>

### **A propos de l'IDAC ([idac-aoc.fr](http://idac-aoc.fr)) :**

*L'Interprofession des Appellations Cidricoles (IDAC) est l'interprofession représentative du secteur des appellations cidricoles d'origine contrôlée et protégée. Elle fédère les AOC Calvados, Calvados Pays d'Auge, Calvados Domfrontais, Pommeau de Normandie, Pommeau de Bretagne, Pommeau du Maine ainsi que les AOP Cidre Pays d'Auge, Cidre Cotentin, Cidre Cornouaille et Poiré Domfront.*